

**PROCÈS VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
TENUE CE 12<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET 2022, À 19H30**

Étaient présents : Monsieur François Berthiaume, maire  
Monsieur John Bradley, conseiller  
Madame Patricia St-Laurent, conseillère  
Madame Annie Houle, conseillère  
Monsieur Réal Déry, conseiller  
Madame Marie-Claude Racine, conseillère  
Monsieur Maurice Rolland, conseiller

Madame Sylvie Burelle, directrice générale et monsieur Yvon Tardy, directeur des services techniques assistaient également à la séance.

**R-95-2022 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**R-96-2022 Adoption du procès-verbal du 14<sup>e</sup> jour de juin 2022**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du rapport du procès-verbal de la séance régulière tenue ce 14<sup>e</sup> jour de juin 2022 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur John Bradley et unanimement résolu que le procès-verbal du 14<sup>e</sup> jour de juin 2022 soit accepté tel que déposé.

**R-97-2022 Comptes de la période**

Lecture est faite de la liste des comptes de la période ;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que cette liste des comptes, d'une somme de 485 708.18\$ soit acceptée.

**R-98-2022 Rapport du C.C.L. du 13 juin 2022**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif en loisirs tenue le 13<sup>e</sup> jour de juin 2022;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil accepte le compte-rendu.

**R-99-2022 Rapport du C.C.E. du 15 juin 2022**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif en environnement tenue le 15<sup>e</sup> jour de juin 2022;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par madame Patricia St-Laurent et unanimement résolu que le conseil accepte le compte-rendu.

### **R-100-2022 Rapport du C.C.U. du 29 juin 2022**

Le conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 29<sup>e</sup> jour de juin 2022;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le conseil accepte le compte-rendu.

**Monsieur Réal Déry, conseiller municipal, possédant des intérêts pécuniaires a divulgué l'information, s'est retiré et s'est abstenu de voter relativement à la demande à la C.P.T.A.Q. de madame France Jeannotte.**

### **R-101-2022 Demande à la C.P.T.A.Q. – France Jeannotte**

Considérant la demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec de madame France Jeannotte relativement à l'aliénation et le lotissement du lot 5 310 634 et le lot 5 310 661 du cadastre de St-Marc ;

Considérant que ce lot est d'une superficie de 1.4 hectares ;

Considérant que cette demande ne cause aucun préjudice à l'agriculture ;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur John Bradley, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil accepte la demande et recommande son acceptation.

### **R-102-2022 P.I.I.A. – Simon Archambault**

Attendu la demande de permis de monsieur Simon Archambault relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale sur le lot 5 311 091 du cadastre du Québec, sise au 321 rue Richelieu ;

Attendu que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

### **R-103-2022 P.I.I.A. – Mathieu Huberdeau**

Attendu la demande de permis de monsieur Mathieu Huberdeau relativement à l'agrandissement d'une résidence unifamiliale sur le lot 5 311 713 du cadastre du Québec, sise au 168, rue Jeannotte ;

Attendu que cette demande est associée à l'analyse de conformité des critères de P.I.I.A.;

Attendu que la demande est conforme à la réglementation ;

Attendu que le plan déposé respecte les critères de P.I.I.A, actuellement en vigueur;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme est favorable à la demande et recommande son acceptation ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Réal Déry, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que le P.I.I.A. soit accepté tel que déposé.

#### **R-104-2022 Congrès de la F.Q.M.**

Considérant que le congrès de la F.Q.M. se tiendra du 22 septembre au 24 septembre 2022 au Palais des congrès de Montréal ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil autorise messieurs François Berthiaume, Réal Déry et Maurice Rolland à participer à ce congrès annuel, et ce aux frais de la municipalité.

#### **R-105-2022 Convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée Simb@**

Considérant que la convention pour l'exploitation du système informatique modulé pour la bibliothèque prendra fin le 31 décembre 2022 ;

Considérant qu'il y a lieu de renouveler cette convention pour une période de trois (3) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2025 ;

En conséquence, il est proposé par madame Patricia St-Laurent, appuyé par madame Annie Houle et unanimement résolu que le conseil accepte la convention tel que déposé par le Réseau Biblio Montérégie ;

Il est également résolu que monsieur François Berthiaume, maire et madame Sylvie Burelle, directrice générale sont mandaté pour et au nom de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu à signer les documents relatifs à cette convention.

#### **R-106-2022 Conciliation bancaire Rapport budgétaire trimestriel au 30 juin 2022**

Le conseil ayant pris connaissance des états budgétaires et de la conciliation bancaire pour le trimestre se terminant le 30 juin 2022 ;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Claude Racine, appuyé par madame Marie-Claude Racine et unanimement résolu que ce rapport soit accepté tel que déposé.

#### **R-107-2022 Levée de la séance**

Il est proposé par madame Annie Houle, appuyé par monsieur Maurice Rolland et unanimement résolu que la séance soit levée.



François Berthiaume  
Maire



Sylvie Burelle  
Directrice générale et greffière-trésorière

## **Certificat de disponibilité**

Je soussignée, certifie que la municipalité a les fonds nécessaires pour rencontrer les dépenses faites ou engagées par les résolutions R-97-2022, R-104-2022 et R-105-2022.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, ce 13<sup>e</sup> jour de juillet 2022.



Sylvie Burelle  
Directrice générale et greffière-trésorière